



Wallonie  
WALCOURT

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est la Ville de Walcourt dont les bureaux sont établis Place de l'Hôtel de Ville n° 5 à 5650 WALCOURT.

Le terrain concerné est situé le long de la voie ferrée de BERZEE, à l'arrière de la rue du Faubourg entre le n°1 et n° 37 et cadastré 7<sup>ème</sup> Division, section B sans numéro.

Le projet est de type : aménagement d'un ravel (chemin d'une largeur de 2,80m, en hydrocarboné + clôture d'environ 2m de hauteur) et présente les caractéristiques suivantes :

- Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° : Demande de permis d'urbanisme visée à l'article D.IV.41 (création de voirie).

L'enquête publique est réalisée selon les modalités prévues aux articles D.VIII.7 et suivants du Code du Développement Territorial et de l'article 24 du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante : Administration Communale de WALCOURT, Service Cadre de Vie (1er étage), Place de l'Hôtel de Ville 5, 5650 Walcourt :

- Sur rendez-vous à prendre 48h à l'avance au 071/61.06.15.
- **En raison des circonstances et mesures exceptionnelles liées au COVID19, il convient de privilégier les contacts téléphoniques ou le courrier électronique afin d'obtenir des informations sur le dossier.**

**L'enquête publique est ouverte le 05 juillet 2021 et clôturée le 03 septembre 2021. (Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août).**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville 5 à 5650 Walcourt ;
- par télécopie au numéro 071/61.06.35.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@walcourt.be](mailto:urbanisme@walcourt.be)
- remises au service Cadre de Vie – cellule Urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête PU RAVEL BERZEE.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Cadre de Vie – cellule Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 03 septembre 2021 à 12h à l'Hôtel de Ville, service Cadre de Vie – cellule Urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme peut donner des explications sur le projet, son bureau se trouve au service Cadre de Vie – cellule Urbanisme.

Par le Collège,

Le Directeur Général,  
(s)  
C. GOBLET

La Bourgmestre,  
(s)  
C. POULIN